

Melany, Julien et les autres surmontent leur handicap au contact de la clientèle

» **COLLOMBEY (VS)**
Huit personnes handicapées mentales travaillent depuis un peu plus de trois ans dans le centre commercial du Parc du Rhône. Une expérience d'intégration inédite. Reportage.

SÉBASTIEN JORDAN

Agenouillée, Melany jongle avec les boîtes de conserves alignées en pied de rayonnage. Ce petit bout de femme de 22 ans déchiffre péniblement les informations qui figurent sur les emballages. Son job à la Coop de Collombey? Il consiste ce matin-là à disposer les produits alimentaires en fonction de leur date d'expiration: «Les plus courts devant, les plus longs derrière», glisse Melany. La jeune fille est très méticuleuse. Pas question de confondre vitesse et précipitation... Melany souffre du syndrome de Coffin-Siris, une pathologie rare qui altère notamment ses facultés mentales. Mais ce handicap ne l'a pas empêché de réaliser son rêve: «Avant, j'étais à la Castalie (*n.d.l.r.: centre médico-éducatif de Monthey*). Mais j'ai toujours voulu travailler dans un magasin».

Atelier ouvert en 2003

Son vœu a été exaucé il y a douze mois. Melany rejoignait l'atelier intégré mis sur pied en 2003 par la Coop et la Fovahm, la Fondation valaisanne en fa-

veur des personnes handicapées mentales: «La Coop, par l'entremise de l'association Passerelles, avait lancé un appel d'offres auprès des institutions spécialisées pour ouvrir un atelier. C'est la Fovahm qui a été choisie», résume le maître socioprofessionnel Christophe Kuhnle.

Les exigences de la Coop

Encadrées sans relâche par leur mentor, huit personnes handicapées participent depuis à la bonne marche du supermarché du Parc du Rhône. Cinq jours par semaine, ils garnissent les rayons, renseignent la clientèle, contribuent à la maintenance du magasin voire à la gestion des stocks: «Je dois leur trouver des activités qui sont en adéquation avec leurs compétences. Comme les autres employés, ils sont tenus contractuellement de venir à l'heure ou de s'habiller de manière appropriée. Notre boulot doit être impeccable afin que l'on évite les remarques désobligeantes du genre: oui mais, ce sont des handicapés...», explique le maître socioprofessionnel.

Bref, on est loin du vase clos des ateliers protégés. Encore moins du confort marginalisant de l'institution. L'apprentissage de l'intégration, qui a pour finalité l'autonomie de Melany et de ses collègues, est à ce prix: «Au début, certains étaient très impressionnés. Cela demande beaucoup de chaleur humaine et un cadre très strict».

«Je les vois grandir»

L'apprentissage sera long:

«Certains sont en confiance, d'autres doivent être canalisés en permanence, même si prédomine la joie d'être intégré à une vie normale», poursuit Christophe Kuhnle. Julien par exemple... Si ce jeune homme de 23 ans, qui souffre de «troubles mentaux modérés», peine à exprimer ses émotions, il insiste lourdement sur l'importance des «contacts avec les gens». «C'est le meilleur révélateur», renchérit Christophe Kuhnle: «De manière générale, la cohabitation avec les employés et la clientèle se passe très bien. Le bilan est donc extrêmement positif, tant au niveau de l'insertion professionnelle que de l'intégration humaine. Je les vois grandir».

Preuve du succès de la démarche, un deuxième atelier intégré a ouvert ses portes début octobre au Coop City de Sion. Une dynamique se crée. Elle doit mener les protégés de la Fovahm au «stade ultime»: un véritable contrat d'embauche avec un employeur.



«C'est une véritable valorisation par le travail»

Fondée en 1970, la Fondation valaisanne en faveur des personnes handicapées mentales (Fovahm) gère 28 ateliers dans le canton. Si la plupart d'entre eux dépendent directement de la structure, d'autres sont mis ponctuellement sur pied dans des entreprises, comme Ecotri à Massongex (trois demi-journées par semaine) ou encore la brasserie La Siervoise, à Sierre. Seuls les ateliers de la Coop, à Collombey et Sion, et celui de l'Ecole cantonale d'art du Valais offrent une intégration permanente des personnes handicapées. Le point avec Jean-Marc Dupont, directeur de la Fovahm.

- L'atelier Coop de Collombey a ouvert ses portes il y a trois ans et demi. Un bilan?

- C'est très satisfaisant, une véritable valorisation par le travail. Il faut savoir que nous partions un peu dans l'inconnu, car c'était la première fois que des personnes handicapées étaient en contact direct avec la clientèle. Cette expérience, unique en Suisse, correspond pleinement à nos attentes.

- D'autres magasins ont-ils fait part de leur intérêt?

- Nous démarchons actuellement d'autres entreprises afin de mettre sur pied des ateliers plus petits. On

tend plutôt vers une intégration individuelle, avec un maître socioprofessionnel qui serait disponible à la demande.

Aujourd'hui, entre 10 et 15% des personnes handicapées au sein de la Fovahm fréquentent nos ateliers.

- Comment est géré l'atelier de Collombey sur le plan financier?

- Afin d'assurer la continuité,

Coop nous paie le travail des personnes handicapées. Leur salaire a fait l'objet d'une évaluation en équivalent-employé. La Fovahm se charge ensuite de le redistribuer.

S. J.



MISE EN RAYON Melany a 22 ans. Elle a rejoint les rangs de l'atelier il y a douze mois.



MAÎTRE Christophe Kuhnle assure l'encadrement et la formation des personnes handicapées.